

Niveau : TROISIEME

Discipline : EDHC

## CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



### LEÇON 5 : LE VOTE ET LA PARTICIPATION DU CITOYEN A LA VIE DE LA NATION

#### SITUATION D'APPRENTISSAGE :

Pour le choix du président de la promotion des classes de 3<sup>ème</sup> de ton établissement,, des élections sont prévues. Un

#### LES PARTIS POLITIQUES ET LES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE ET LA PRESERVATION DE LA PAIX SOCIALE

groupe d'élèves de la 3<sup>ème</sup> refusent d'y prendre part au motif qu'elles ne seront pas régulières. Pour les convaincre de revenir sur leur décision certains de leurs camarades décident de s'informer sur le processus électoral, de comprendre l'importance du vote et d'appliquer les principes et les règles régissant le scrutin électoral.

#### I-LE SCRUTIN ELECTORAL

##### I-1-Définition.

Le scrutin électoral est une opération permettant aux citoyens d'un pays ou aux membres d'une Assemblée de choisir librement leurs représentants.

3	Une mission d'observation de la régularité des opérations lors des élections		X
4	Un contentieux électoral.		X

##### I-2-Le processus du vote au plan national

C'est la Commission Electorale Indépendante (CEI) qui est chargée de conduire le processus comme le prévoit le code électoral :

##### I-2-1-Avant le vote

- Inscription sur la liste électorale;
- Vérification de la conformité des informations.

##### I-2-2. Pendant le vote

Pendant le vote, l'électeur accomplit les tâches suivantes :

- Présentation de la carte d'électeur et de la carte d'identité le jour du scrutin au président du bureau de vote ;
- Signature du registre des électeurs.
- Prise du ou des bulletins de vote ;
- Dans l'isoloir, choix de son candidat. -Mise du bulletin dans l'urne ;
- Sortie du bureau de vote après avoir trempé l'index gauche dans l'encre indélébile.

### **I-2-3. Après le vote**

- Dépouillement des bulletins ;
- Dénombrement des votants ;
- Calcul des suffrages exprimés ;
- Proclamation des résultats.

### **I-3-Les règles et principes du scrutin électoral.**

#### **I-3-1. Les règles du scrutin électoral.**

Les participants au scrutin électoral doivent avoir une bonne conduite. Ils doivent se soumettre à la loi et être disciplinés.

#### **I-3-2. Les principes du scrutin électoral**

Au niveau des membres de la CEI:

- avoir le sens de la justice,
- faire preuve d'objectivité,
- faire preuve d'impartialité
- être tolérants.

Au niveau des électeurs :

- accepter les résultats, le verdict des urnes,
- faire des réclamations le cas échéant, selon les normes en vigueur.

## **II- L'IMPORTANT DU VOTE.**

Le vote permet :

- l'expression de son opinion ;
- l'exercice du pouvoir du peuple ;
- l'élection des représentants du peuple, du dirigeant d'un Etat ou d'une Association ;
- la participation à la vie de son pays, de son Association ;
- la préservation de la paix.

## **RESUME**

Le vote est une importante opération qui permet au citoyen de choisir librement ses représentants et de participer ainsi à la vie de la nation. Il répond également à un certain nombre de règles et principes qui, lorsqu'ils sont respectés, favorisent la paix et la cohésion sociale.

## Activité d'application

Voici des propositions de définition de *scrutin électoral*. Coche la case qui convient.

	<b>Le scrutin électoral est :</b>	<b>VRAI</b>	<b>FAUX</b>
<b>1</b>	le soutien que les militants apportent à leurs candidats		
<b>2</b>	l'opération permettant aux citoyens de choisir librement leurs représentants.		
<b>3</b>	Une mission d'observation de la régularité des opérations lors des élections		
<b>4</b>	Un contentieux électoral.		

### Corrigé :

Le scrutin électoral est :

	<b>Un scrutin électoral est :</b>	<b>VRAI</b>	<b>FAUX</b>
<b>1</b>	le soutien que les militants apportent à leurs candidats		x
<b>2</b>	L'opération permettant aux citoyens de choisir librement leurs représentants.	x	
<b>3</b>	Une mission d'observation de la régularité des opérations lors des élections		x
<b>4</b>	Un contentieux électoral.		x

## SITUATION D'EVALUATION

Tu es candidat (e) à la Présidence du club des Droits de l'Homme de ton établissement .Malgré ton insistance, l'Éducateur chargé de superviser les élections, refuse de te donner la liste des membres du club autorisés à voter. Etonnés par cette attitude, les membres de ton bureau de campagne te demandent d'empêcher la tenue du scrutin par tous les moyens.

1. Identifie le problème posé ;
2. Enumère deux conséquences du comportement de l'Éducateur ou deux principes du scrutin électoral, au niveau des membres de la CEI ;
3. Justifie ta décision de refuser la proposition des membres du bureau de campagne.

### Corrigé :

**1- Incitation à empêcher la tenue d'une élection.**

**2- Les conséquences du comportement de l'Éducateur :**

- Les risques de perturbation de l'élection
- La perte de la crédibilité de l'élection
- Les risques de contestation de l'élection.

3- Justification de ma décision en faveur du respect des règles du scrutin électoral :

L'Éducateur chargé de superviser l'élection viole le droit d'un candidat en lui refusant l'accès à la liste électorale.

Mais, je ne dois pas suivre les conseils des membres de mon bureau de campagne ; car empêcher la tenue de l'élection, c'est aussi empêcher les autres électeurs d'exprimer leur opinion. Et cela pourrait même entraîner des troubles très graves dans l'établissement.

Bien que frustré, je dois suivre les voies de recours en de telles circonstances : m'adresser au Chef d'établissement, qui est la voie de recours pour résoudre le problème.

## EXERCICES

### Activité d'application 1

Voici des opérations du *processus électoral* : Range chacune d'elles dans le tableau ci-après :

- a) Vérification de la conformité des informations.
- b) Présentation de la carte d'électeur et de la carte d'identité le jour du scrutin.
- c) Dénombrement des votants ;
- d) Inscription sur la liste des électeurs ;
- e) Calcul des suffrages exprimés ;
- f) Signature du registre des électeurs ;
- g) Proclamation des résultats.

<b>Colonne A :</b> Les opérations avant le vote	<b>Colonne B :</b> Les opérations pendant le vote	<b>Colonne C :</b> Les opérations après le vote

### Corrigé :

<b>Colonne A :</b> Les opérations avant le vote	<b>Colonne B :</b> Les opérations pendant le vote	<b>Colonne C :</b> Les opérations après le vote
a) Vérification de la conformité des informations.  d) Inscription sur la liste des électeurs ;	b) Présentation de la carte d'électeur et de la carte d'identité le jour du scrutin.  f) Signature du registre des électeurs ;	c) Dénombrement des votants ;  e) Calcul des suffrages exprimés ;  g) Proclamation des résultats.

## Activité d'application 2

Parmi les attitudes et comportements suivants, relève ceux que doivent adopter les électeurs le jour du scrutin

- a) L'impartialité;
- b) L'objectivité ;
- c) Boycotter activement le scrutin ;
- d) La tolérance ;
- e) Emporter l'urne à la maison ;
- f) Respecter la discipline.

### Corrigé :

- b) L'objectivité ;
- d) La tolérance ;
- f) Respecter la discipline.

## ACTIVITE D'APPLICATION 3

Voici des propositions des avantages du vote. Indique V pour vrai et F pour faux devant chacune d'elles

<b>Le vote favorise :</b>	<b>V/F</b>
1-la préservation de la paix	
2-la réussite scolaire	
3-la participation à la vie de son pays, de son association	
4- la santé physique et mentale des électeurs	
5-l'exercice du pouvoir du peuple	
6-l'augmentation du nombre des électeurs	
7-l'expression de son opinion	

### **CORRIGE**

<b>Le vote favorise :</b>	<b>V/F</b>
1-la préservation de la paix	V
2-La réussite scolaire des électeurs	F
3-la participation à la vie de son pays, de son association	V
4-la santé physique et mentale des électeurs	F
5-l'exercice du pouvoir du peuple	V
6-l'augmentation du nombre des électeurs	F
7-l'expression de son opinion	V

## **SITUATION D’EVALUATION 1**

Pour le choix du président de la promotion des classes de 3<sup>ème</sup> de ton établissement, des élections sont prévues. Certains élèves de la 3<sup>ème</sup> refusent d’y prendre part au motif qu’elles ne seront pas régulières parce que pour eux l’éducateur de niveau a une préférence pour un candidat. Ils te demandent aussi de ne pas y participer.

- 1 – Identifie le problème posé.
- 2 – Enumère trois règles et principes d’un scrutin régulier.
- 3 – Justifie ta volonté de prendre part à ces élections.

### **CORRIGE**

#### **1 – Le problème posé**

L’invitation à boycotter l’élection du président de la promotion 3<sup>ème</sup> de son établissement.

#### **2 – Les principes d’un scrutin régulier :**

- avoir le sens de la justice,
- faire preuve d’objectivité,
- faire preuve d’impartialité
- être tolérants

#### **3 – La Justification de la volonté de prendre part à ces élections :**

Il faut prendre part à ces élections pour :

- exprimer de son opinion ;
- exercer son pouvoir ;
- élire le représentant ou président de la promotion ;
- participer à la vie de sa promotion et l’établissement.

## **SITUATION D’EVALUATION 2**

C’est bientôt les élections générales dans ton pays et le gouvernement fait des campagnes de sensibilisation pour inviter les populations à s’inscrire sur la liste électorale. Compte tenu de la violence lors des dernières élections, les jeunes de ton quartier veulent s’organiser pour demander aux populations du quartier de ne pas s’inscrire sur cette liste et de se tenir loin de ces élections. Ils sollicitent ta participation.

- 1 – Identifie le problème posé
- 2 – Enumère pour le processus électoral:
  - 2 – 1 – deux étapes avant le jour du vote ;
  - 2 – 2 – deux étapes jour du vote.
- 3 – Justifie ton refus de participer à la campagne des jeunes de ton quartier.

### **CORRIGE**

#### **1 – Le problème posé :**

Le projet d’inviter les populations de son quartier à boycotter les élections générales du pays à des violences électorales.

#### **2 – 1 – Les étapes du processus électoral avant le jour du vote :**

- Inscription sur la liste électorale;
- Vérification de la conformité des informations

## **2 – 2 – Les étapes du processus électoral le jour du vote :**

- Présentation de la carte d'électeur et de la carte d'identité le jour du scrutin au président du bureau de vote ;
- Signature du registre des électeurs.
- Prise du ou des bulletins de vote ;
- Dans l'isoloir, choix de son candidat.
- Mise du bulletin dans l'urne ;
- Sortie du bureau de vote après avoir trempé l'index gauche dans l'encre indélébile.

## **3 – La justification du refus de participer à la campagne de boycott des jeunes du quartier :**

Il ne faut pas sensibiliser les populations à boycotter les élections parce que les élections permettent aux populations de/d' :

- exprimer leurs opinions ;
- exercer leur pouvoir ;
- élire ses représentants, leurs dirigeants;
- participer à la vie de leur pays.